



Conseil municipal du 25 septembre 2014

PEDT

Intervention de Tariq Aït Amara pour le groupe EELV

Cette rentrée scolaire 2014 est celle de la première année d'expérimentation du choix municipal de mise en oeuvre de la réforme controversée des rythmes scolaires. Bien qu'il soit prématuré d'en dresser un bilan objectif, nous pouvons d'ores et déjà constater que le désordre annoncé n'a pas eu lieu. Cependant les différentes communautés éducatives/pédagogiques tout comme les parents, s'interrogent encore sur les mesures prises par la municipalité, s'agitent et demandent des clarifications, notamment sur les questions programmatiques. Quant aux élèves, après trois semaines de cours sous le régime des nouveaux rythmes scolaires imposés pour un meilleur équilibre « des temps de l'enfant », semblent clairement épuisés.

La présentation qui nous est faite ce soir du Projet Educatif de Territoire (PEdT) validé par l'Inspection académique l'été dernier, nous rappelle que nous nous engageons aujourd'hui dans une seconde phase de mise en oeuvre de la grande Réforme. Ayant pour vocation de de coordonner l'ensemble des différents acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation, il est censé créer une cohérence entre les projets d'établissement, le Projet de Réussite éducative local, les activités péri-scolaires proposées sur la commune, la politique de la ville, du

département et plus globalement de l'Etat. Il s'agit donc pour nous de bien saisir les enjeux de la synergie entre notre scénario de mise en œuvre des rythmes scolaires et le Projet Educatif de Territoire, dans un souci d'harmonisation des politiques éducatives menées à l'échelle de la ville et du département, et de résultats tangibles à l'heure de l'évaluation dudit projet.

A ce stade le groupe EELV tient à réaffirmer sa volonté d'être associé pleinement à la stratégie municipale. Tout l'enjeu du PEdT est de répondre aux besoins spécifiques du territoire en terme de mise en œuvre d'une logique globale de coopération éducative, tout en impulsant la synergie des compétences et des moyens de la ville, du Conseil Général, de l'Education nationale, des associations, la Caisse d'Allocations familiales et bien sûr des parents.

Aussi nous pensons que notre ville dispose pour une grande part de moyens logistiques, humains et financiers, nécessaires à un PEdT ambitieux et audacieux.

Car il est pour nous question d'audace à l'heure de choisir entre une politique éducative timide, subordonnée à des circulaires et des décrets pensés à l'échelle nationale, et un projet plus large, plus cohérent et en prise avec les réalités de terrain. Le PEdT doit être selon nous l'occasion d'étendre la réflexion et le champs d'action de cette dynamique éducative impulsée d'en-haut, à des expérimentations multi-scalaires à destination des publics en difficultés et/ou « exclus » à ce jour du parcours éducatif au niveau local.

Dans un contexte de décentralisation, ce PEdT doit s'imposer comme un outil structurant et fondateur pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent au service de l'émancipation et de l'intégration réussie des enfants, des jeunes et de leurs familles. C'est pourquoi, malgré les restrictions budgétaires qui

contraignent actuellement l'action politique locale, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions.

C'est à ce titre que je tenais particulièrement à m'exprimer devant ce conseil de rentrée. En tant que conseiller délégué en charge des collèges et lycées, je m'interroge et m'inquiète quant au cas qui est fait du secondaire, alors même que se posent les enjeux du PédT. Les collèges et lycées d'Ivry-sur-Seine ne sont-ils pas invités eux-aussi à se joindre à cette dynamique nouvelle ? Les élèves qui y sont scolarisés n'ont-ils pas besoin eux-aussi d'entrer dans cette dynamique ? Ne s'agit-il pas, en mettant en place le PEdT, de favoriser la continuité éducative comme socle commun de l'ensemble des acteurs et des actions menées ?

Une véritable cohérence des parcours éducatifs des élèves ne peut se concevoir si nous n'incluons pas le secondaire dans nos réflexions et notre programmation éducative dès aujourd'hui. Je ne peux me résoudre à ce qu'ils soient les laissés pour compte de la Réforme, et encore moins ici, dans ma propre ville où en tant que citoyen, que père et professionnel du social, je perçois chaque jour plus de jeunes victimes d'un système éducatif défaillant qui amène à l'échec scolaire, au décrochage, à l'exclusion...

Je vous propose donc ce soir de réfléchir aux modalités d'intégration du secondaire dans la trame programmatique du PEdT choisi par la ville, en s'appuyant sur les six objectifs identifiés :

1. Favoriser le bien-être de l'enfant dans l'ensemble de ses temps de vie et l'amélioration de ses conditions d'apprentissage, à savoir pour les collèges et lycées : **prendre en compte le jeune au-delà de son seul statut d'élève, lui donner les clés d'une intégration sociale et professionnelle réussies, et lui apprendre à exercer pleinement ses**

droits et ses devoirs de citoyen dans et hors les murs de son établissement (quartier, ville),

2. Lutter contre les inégalités dans l'accès aux savoirs et aux loisirs éducatifs, soit : **généraliser les expériences d'Atelier-relais, sensibiliser les différents acteurs aux expériences menées autour du décrochage scolaire et contrer l'évitement scolaire par des stratégies de continuité pédagogique entre le primaire et le secondaire, donner plus de moyens aux Unités Pédagogiques pour les Eleves Allophones Arrivants (UPE2A), aux Unités localisées pour l'intégration scolaires à destination des élèves porteurs de handicap (ULIS), et aux Sections d'Enseignement Général et Professionnel Aadapté (SEGPA),**
3. Favoriser la conciliation la vie familiale-vie professionnelle : **s'agissant de la relation structures éducatives/parents, se réapproprier les Espaces collégiens par des animations ciblées et menées par des professionnels rompus à cet exercice, étendre les programmes Ecoles ouvertes et y associer les familles,**
4. Améliorer les conditions de travail des acteurs éducatifs en contribuant à la continuité de leurs temps de travail : **en terme de formation, de coordination simple et précise, de valorisation des compétences, de reconnaissance institutionnelle et bien sûr de « déprécarisation » des statuts,**
5. Réunir les conditions du partenariat et d'une cohérence éducative renforcée : **en mettant en place des cellules Adultes-relais dans chaque établissement afin de s'assurer de la continuité éducative, impliquer les entreprises implantées sur notre territoire comme acteurs de formation professionnelle, faire de SOS Rentrée l'outil-repère et co-porté d'un travail coordonné pour une meilleure rentrée pour tous.**

Il nous faut redonner vie à l'Education au sens large et sans à-priori, oser tenter des choses. Notre commune a toujours été à la pointe d'expérimentations dans différents domaines, nous nous devons de saisir cette chance qui nous est donnée de relever le défi d'une Ecole plus juste et émancipatrice pour nos générations futures, une Ecole de la réussite, de l'équité et de la solidarité.

Je ne vous expose là que quelques propositions qui peuvent s'inscrire pleinement dans le cadre d'un PEdT sans que des moyens pharaoniques n'aient à être engagés. Par contre, au niveau municipal il nous faudra, afin de mener à bien ces engagements, repenser la Politique de la ville et renforcer le travail en transversalité entre les différents services qui touchent de près ou de loin aux questions relatives à l'éducation, à l'enfance (crèches, maternelles, élémentaires), la jeunesse (collèges, lycées) la prévention-sécurité (délinquance), la santé (prévention), l'urbanisation (sectorisation)... Dans un souci de mutualisation des compétences et des moyens mis en œuvre, de cohérence et d'efficacité. N'oublions pas que les établissements de notre ville sont tous en Réseau de Réussite Scolaire/RSS (résultats du brevet et du bac de l'année écoulée).

Je terminerais en insistant sur le fait que nous sommes tous concernés de près ou de loin par ces questions d'éducation et il est de notre devoir de nous donner les moyens d'offrir à cette ville, le cadre idéal de l'épanouissement personnel, social et professionnel à nos enfants. Notre groupe votera en faveur du PEDT.

Je vous remercie.